

## MOGNEVILLE

# Les finances publiques sortent enfin du rouge

**LES COMPTES** de la commune seraient-ils en voie de guérison ? C'est en ce sens que le dernier rapport paru de la Cour régionale des comptes penche, alors que Mogneville se débat depuis plus de deux ans pour redresser son budget.

Englué dans une dette de 1,7 M€, Mogneville avait en effet été placé sous surveillance par la Cour des comptes dès 2012. A l'origine de cette dérive budgétaire, les nombreux projets colossaux entrepris par la précédente municipalité : une médiathèque, une salle des fêtes toute neuve, une école plus grande... Des investissements que la mairie n'avait pourtant pas les moyens de s'offrir.

### 1 400 € de dette par habitant

Elle s'était donc endettée en faisant appel à des prêts relais. Mais sans les ressources nécessaires pour les rembourser, la ville s'est vite retrouvée dans le rouge. Dès 2012, la sonnette d'alarme était tirée et la gestion budgétaire de la mairie pointée du doigt par la Cour des comptes.

La commune avait alors été contrainte par la préfecture d'augmenter ses taux d'imposition communaux pour rembourser ses dettes. Conséquence, les habitants avaient

eu la mauvaise surprise de voir leurs impôts locaux s'envoler : la taxe d'habitation avait été augmentée de 80 % et la taxe foncière de 60 %. Cette hausse soudaine avait d'ailleurs, à l'époque, entraîné une fronde de la part de certains habitants. Un plan de redressement avait également été mis en place comprenant la suppression des indemnités des élus et des subventions aux associations, la vente de terrain et celle de la médiathèque à peine sortie de terre.

Une ligne directrice qu'a continué de suivre la nouvelle équipe municipale élue en avril, conduite par Michel Delahoche. « Il a fallu revoir la gestion de la ville de fond en comble. C'était beaucoup de travail », confie une élue. La cure d'austérité a ainsi porté ses fruits : selon le dernier rapport de la chambre régionale des comptes, « le budget 2014 de Mogneville est susceptible d'atteindre les objectifs du plan de redressement. »

Un constat que confirme le maire : « Aujourd'hui, on peut le dire, la ville va beaucoup mieux. » L' élu espère réduire d'ici 2020 la dette de ses administrés à 550 € par habitant contre 1 400 aujourd'hui. Un effort de 6 ans encore qui sera visible sur les feuilles d'imposition.

STÉPHANIE HANCO